

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par monsieur le Bourgmestre de Stavelot, Monsieur de Bournonville en date du 18/11/2021 ;

L'autorisation	N° EC084
Est délivrée à	ASBL Jeunesse de Masta
Domicilié	Cheneux 14A – 4970 Stavelot
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Salle de la Jeunesse de Masta situé à Masta 13A – 4970 Stavelot
Capacité	100 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 17/11/2026.

Le 06/12/2021

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume